



Une réclamation ? Une procédure existe !

Nous nous efforçons, tous les jours, d'être à votre écoute et de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans la gestion de vos comptes, produits et services associés, ou de vos crédits.

AXA Banque est dotée d'une procédure de traitement des réclamations :



* Hors coût de votre forfait mobile ou fixe/numéro non surtaxé.

